

CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Le Maire informe ses administrés que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 21 décembre 2017 à 19 heures dans la salle du conseil.

Ordre du jour :

Délibérations :

- Adoption du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées.
- Modification des statuts du Syndicat du Bassin Versant. (compétence GEMAPI)
- Restes à réaliser en investissement

Questions et informations diverses présentées par les élus